Bulletin Municipal

Année 2014

Saint Julien le Châtel



11 novembre 2014 : Commémoration du centenaire de la Grande Guerre 14-18

Ouverture du secrétariat
Mardi et vendredi : 8h00-12h00 et 13h15-17h00
Téléphone : 05.55.81.77.63
Fax : 05.55.81.60.77
e-mail : mairie.stjulienlechatel@orange.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS QUI ONT CHOISI DE S'INSTALLER SUR LA COMMUNE

Etat civil

Naissances :

- WARRAND Manon née le 27 août 2014
- VIGNERESSE Mathéo le 31 janvier 2014

Décès:

- BONNET Ghislaine le 04 octobre 2014
- PICAUD Jean le 20 octobre 2014

Numéros utiles

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Médecin la nuit, le week-end : 05 55 41 82 02
- Gendarmerie de Chénérailles : 05 55 62 30 15
- Gendarmerie de Gouzon : 05 55 62 20 09
- Trésorerie de Chénérailles : 05 55 83 70 25
- Centre des impôts d'Aubusson : 05 55 83 41 00
- UTAS Auzances : 05 55 83 70 00
- SIAEP la Rozeille : 05 55 67 35 62
- Lyonnaise des eaux Bellegarde en Marche : 05 55 67 31 67
- Communauté de communes Gouzon : 05 55 81 79 96
- Sous Préfecture Aubusson : 05 55 67 71 71
- Préfecture Guéret : 05 55 51 58 00

Le mot du Maire

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale, quatre sortants sept nouveaux, la parité étant assez bien respectée.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très chaleureusement, pour leur profond engagement au service de la collectivité, tous les membres de l'équipe municipale précédente qui ont quitté leur fonction.

Guy Nore : élu depuis 1959 au conseil municipal, maire de 2001 à 2014 et impliqué avec dévouement dans diverses activités associatives au sein de la commune.

Merci Guy pour ta bonne gestion de la commune au fil de toutes ces années.

Françoise Queinnec : adjointe au maire de 2008 à 2014, s'est investie avec générosité dans toutes les tâches qui lui étaient imparties et ses choix ont toujours été pertinents pour l'intérêt général. N'oublions pas non plus sa précieuse participation à l'origine de l'exposition du 11 novembre.

Michel Lachaudru : conseiller municipal puis adjoint de 1995 à 2014. Président des anciens combattants jusqu'en 2014, toujours fidèle au souvenir de ses camarades en accomplissant cette tâche avec honneur.

Jean Pierre Guillon : conseiller de 1995 à 2014. Merci pour son implication au sein des commissions municipales.

Véronique Larduinat : conseillère de 2008 à 2014. Nous la remercions tout particulièrement pour son implication dans le fleurissement du bourg, les décorations de fin d'année, mais aussi pour sa participation dans la commission des travaux et le soutien aux associations .

Béatrice Retournard : conseillère de 2008 à 2011, qui a dû quitter le conseil pour convenances personnelles, mais qui fut à l'origine de la distribution des colis de Noël à nos aînés.

Je remercie aussi Joël Martin, employé communal depuis 15 ans sur la commune, et lui souhaite une heureuse retraite.

En cette année 2014, grâce à l'attribution du FDAEC (*Fond Départemental d'Aide aux Equipements des Communes*) nous avons procédé à des travaux de renforcement sur divers chemins et routes communales.

Le montant des amendes de police redistribuées a permis l'achat de panneaux de signalisation et sécurisation routière (livraison 1er semestre 2015).

Des dépenses ont été engagées pour le fleurissement du bourg et les abords du cimetière, le nettoyage de la place de l'église, la pose de 2 tables de pique-nique.

Le bureau de la secrétaire de mairie a également été réaménagé afin de mieux recevoir nos concitoyens.

Exceptionnellement cette année nous avons engagé des frais pour la cérémonie du 11 novembre afin de commémorer avec dignité le centenaire de la guerre 14-18.

Le conseil municipal devra arbitrer pour 2015 la programmation à venir, tout en tenant compte des restrictions imposées aux communes rurales avec la réduction contre-productive des dotations aux collectivités territoriales.

Cependant, malgré toutes ces entraves financières, nous souhaitons poursuivre nos missions en veillant à la sécurité et l'entretien de la voirie, en maintenant les chemins ruraux en bon état et en protégeant notre patrimoine communal.

Nous aurons à cœur de préserver nos associations si utiles : nous devons les encourager en étant encore plus solidaires ; le bénévolat est précieux pour le bien vivre de nos petites communes.

Dans cette perspective, entourée d'une équipe de femmes et d'hommes actifs, aux compétences variées acquises au cours de leur vie tant professionnelle que personnelle, disponibles, à votre écoute, dans un esprit de solidarité et de justice, nous ferons de notre mieux pour adoucir l'existence de chacune et chacun d'entre vous.

Vous pouvez compter sur notre énergie et notre détermination pour vous servir.

Catherine ROBY

L'équipe munici-

NOM, PRENOM	FONCTION
ROBY Catherine	Maire
THURMES Christian	1er adjoint
MAURINET Alain	2ème adjoint
VINCENT André	3ème adjoint
LACHAUDRU Bernard	Conseiller
MIGAT Marie	Conseillère
LARDUINAT Dominique	Conseiller
LE GOFF Françoise	Conseillère
DUMONTEIL Marie	Conseillère
LAGARDE Madeleine	Conseillère
MASFRAND Maurice	Conseiller

Le nouvel agent d'entretien communal Joël THEVENET, a été installé dans ses fonctions le 19 mai 2014 sous contrat unique d'insertion.

Il est au service de la commune les mardis, mercredis matins et les vendredis.

Commissions Extérieures

DESIGNATION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIVOSSCS Chénérailles	LE GOFF Françoise MIGAT Marie	
SIVOM Chambon-Evaux	THURMES Christian MAURINET Alain	VINCENT André LACHAUDRU Bernard
SICAGE Chénérailles	DUMONTEIL Marie	LACHAUDRU Bernard
SIVOM St Julien le Châtel-Le Chauchet	MAURINET Alain MASFRAND Maurice DUMONTEIL Marie LAGARDE Madeleine	
Secteur d'énergie Jarnages/St Chabrais/ Chambon sur Voueize	VINCENT André MASFRAND Maurice	LACHAUDRU Bernard LE GOFF Françoise
Syndicat d'Electrification de Chambon sur Voueize	VINCENT André MASFRAND Maurice	LACHAUDRU Bernard LE GOFF Françoise
S.I.A.E.P. La Rozeille	DUMONTEIL Marie MASFRAND Maurice	MAURINET Alain ROBY Catherine
SMAB : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize	ROBY Catherine	MAURINET Alain
COMMUNAUTE DE COMMUNES	ROBY Catherine	THURMES Christian

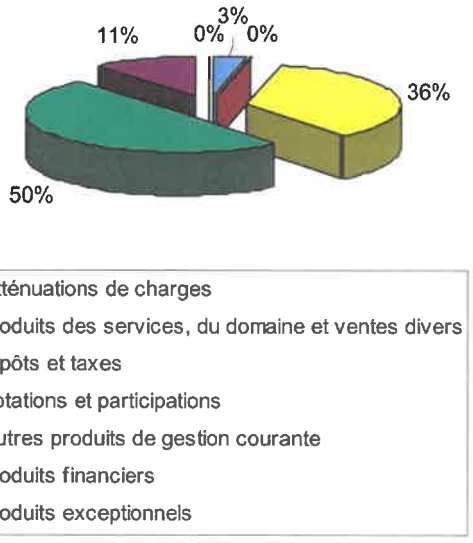
Commissions Communales

Commissions des Travaux ROBY Catherine — LACHAUDRU Bernard THURMES Christian — DUMONTEIL Marie MAURINET Alain — MASFRAND Maurice VINCENT André	**Commission agricole** MAURINET Alain LACHAUDRU Bernard MASFRAND Maurice GUILLON Jean-Pierre
Commission du cimetière et de la bascule ROBY Catherine — LACHAUDRU Bernard LE GOFF Françoise — LAGARDE Madeleine VINCENT André	**Commission d'appel d'offres** ROBY Catherine THURMES Christian MAURINET Alain VINCENT André
Commission des associations et du fleurissement ROBY Catherine — MIGAT Marie LE GOFF Françoise — LAGARDE Madeleine LARDUINAT Dominique	**CCAS** DUMONTEIL Marie MASFRAND Maurice MAURINET Alain MIGAT Marie
Correspondant pandémie VINCENT André MAURINET Alain	**Correspondant Défense** LACHAUDRU Bernard
Commission de la communication ROBY Catherine — MIGAT Marie DUMONTEIL Marie — LAGARDE Madeleine THURMES Christian — LARDUINAT Dominique	

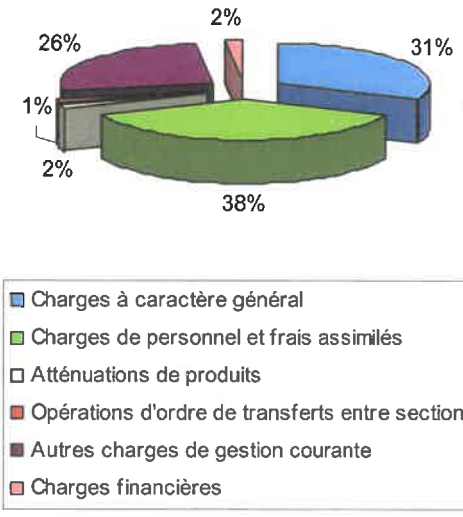
Résultats budgétaires de l'exercice 2014

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		63 627,28	7 302,45		7 302,45	63 627,28
Opérations de l'exercice	86 346,92	110 017,09	32 644,71	10 511,25	118 991,63	120 528,34
TOTAUX	86 346,92	173 644,37	39 947,16	10 511,25	126 294,08	184 155,62
Résultats de clôture		87 297,45	29 435,91			57 861,54
Restes à réaliser			15 000,00	12 000,00	15 000,00	12 000,00
TOTAUX CUMULES	86 346,92	173 644,37	54 947,16	22 511,25	141 294,08	196 155,62
RESULTATS DEFINITIFS		87 297,45	32 435,91			54 861,54

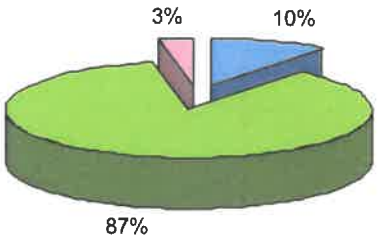
FONCTIONNEMENT RECETTE



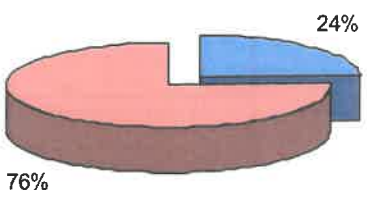
FONCTIONNEMENT DEPENSE



INVESTISSEMENT RECETTE



INVESTISSEMENT DEPENSE



Les réunions du conseil municipal

4 Mars 2014

Le compte administratif et le compte de gestion qui laissent apparaître un résultat positif de 63 627,28 € , sont approuvés à l'unanimité des membres présents au conseil.

Deux devis du SIVOM pour le renforcement de la structure des chemins :

* accès au bois des Souchères (4 493,60€ HT)
* des Mouillères (3 678,70€ HT)

sont acceptés en l'état .

Livraison de pierres pour les chemins empierrés de la commune par le SIVOM .

4 Avril 2014

Election du Maire et des 3 adjoints .

Indemnités :
- au Maire : 646,25 € brut ;
- au 1er adjoint : 228,09 € brut ;
- aux 2ème et 3ème adjoints :190,07 € brut .

Délégations de fonction du Maire aux adjoints :

* C. Thurmes : voirie communale et finances
* A. Maurinet : chemins ruraux et bâtiments communaux
* A. Vincent : personnel communal.

Elections des délégués dans les commissions communales et organismes extérieurs.

25 Avril 2014

Vote des taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières: ils ne sont pas modifiés.

Vote des subventions :

CCAS	500 €	Anciens combattants	60 €
Chasse :	100 €	Comice agricole Chambon	50 €
Comité des fêtes :	400 €	Comice agricole Chénérailles	50 €
APPE gaule Peyratoise	100 €	JMF délégation Gouzon	10 €
Vélo club Gouzonnais	40 €		
Fondation patrimoine	50 €		

Vote du budget primitif :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	164 047,28 €	164 047,28 €
Investissement	86 639,73 €	86 639,73 €

Nomination des commissaires à la CCID *(Commission Communale des Impôts Directs)*

Accord pour l'achat d'un bureau d'accueil pour le secrétariat.

16 mai 2014

Tour de rôle pour la tenue du bureau de vote des élections européennes.

Deux devis présentés sont acceptés en l'état :

- remplacement du chauffe eau et mise en place d'antigel à la salle des fêtes : 1 058,33 € TTC.
- achat de 2 tables pique-nique pour la place : 318,00 € TTC.

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes a été réparé : il est opérationnel.

Accord pour l'achat d'un tableau blanc et d'un présentoir mural.

20 juin 2014

Election d'un délégué et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal (la liste est consultable en mairie).

3 octobre 2014

Amendes de police 2013 : 443,45 € sont attribués à la commune pour des travaux de signalisation d'un montant total de 968 €.

Modification du tarif de location de la salle des fêtes : les tarifs ''été'' ''hiver'' sont respectivement remplacés par location ''sans chauffage '' ou ''avec chauffage'' sans modification du tarif.

Les couvercles pour les regards près de la salle des fêtes et derrière la mairie ont été réalisés par l'agent communal.

Préparation de l'exposition du 11 novembre.

22 juillet 2014

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie : les devis du SIVOM Chambon Evaux ont été retenus pour un montant total de 36 747,63 € TTC. La subvention FDAEC (*Fond Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes*) 2014 étant de 12 162,25 €, il reste un autofinancement de 24 585,38 € .

5 décembre 2014

Le devis d'un montant de 504 € TTC établi par P. Cottaz pour la réfection de la croix du cimetière a été accepté. Les travaux sont à ce jour réalisés.

La commission des travaux s'est déplacée le 2 décembre pour évaluer les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux dans le chemin des Armelles et au village de La Courcelle : elle présente son compte-rendu.

Attribution de frais de déplacement pour l'année à Joël Thévenet (210 €) et de la prime IAT *(Indemnité d'Administration et Technicité)* à la secrétaire de mairie, Pascale Dupoux.

Une subvention de 100 € est attribuée aux restos du cœur.

La communauté de communes du carrefour des 4 provinces

La commune de Saint Julien le Châtel est membre de la CCC4P depuis 2002.
En 2014, suite aux élections municipales, la CCC4P a étendu son périmètre en accueillant les communes de Cressat et Ladapeyre portant son territoire à 344 km^2 et 5 843 habitants.

Le président Cyril Victor est membre de droit de toutes les commissions et en charge du développement économique. Il est entouré de 5 vice-présidents:

* François Rivat : écoles et péri-éducatif
* Michel Lesage : assainissement collectif et individuel, contrat de rivière
* Jean Pruchon : déchets ménagers, logements, économie d'énergie
* Marie-Thérese Lemoine : services à la personne, tourisme
* Vincent Turpinat : communication et aménagement numérique

Les élus communautaires participent aux diverses commissions thématiques.
La CCC4P exerce en lieu et place de ses communes membres un certain nombre de compétences définies par ses statuts.

Comment est prise une décision ?

Les Commissions

Les délégués communautaires (et éventuellement les conseillers municipaux non élus au conseil communautaire)

PROPOSENT ET ETUDIENT

Le Bureau Communautaire

Les 16 Maires des Communes membres.

PREPARE ET COORDONNE

Le Conseil Communautaire

34 Délégués Communautaires, élus par les citoyens des 16 communes.

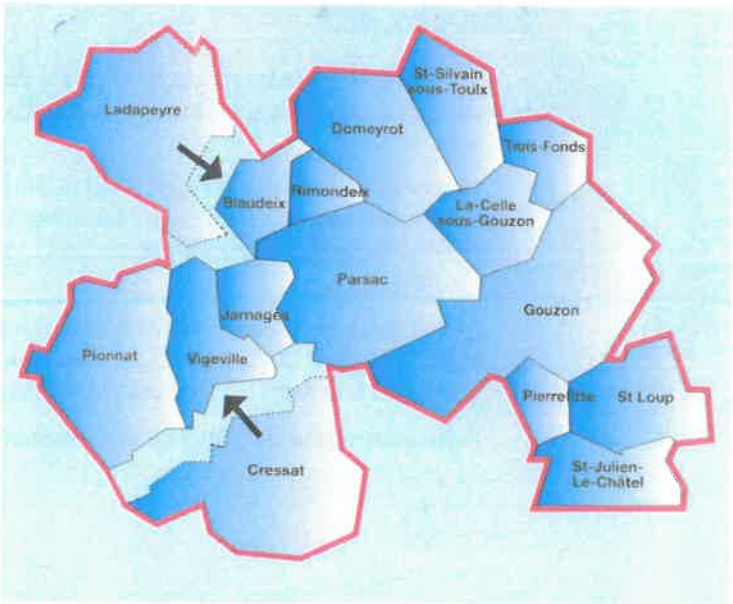
PROPOSE ET DECIDE

La Communauté de Commune dispose de 2 principaux types de ressources:

⇒ les ressources fiscales propres : impôts et taxes

⇒ Les dotations de l'état : ce sont des prélèvements opérés sur le budget de l'Etat et distribués aux collectivités territoriales. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est la plus importante; son montant est lié à la population et au coefficient d'intégration fiscal qui varie en fonction du nombre de compétence exercées par la Communauté de Communes : plus les communes jouent le jeu de l'intercommunalité, plus la DGF est valorisée.

Le nouveau périmètre communautaire



Commémoration du 11 novembre

Ce 11 novembre revêtait une importance particulière pour le petit bourg de Saint Julien le Châtel, d'ordinaire si calme. La commune commémorait, en ce jour, le centenaire du début de la Première Guerre Mondiale mais célébrait aussi ses soldats tombés sur les champs de bataille du Nord de la France pour lesquels un hommage particulier a été rendu au travers d'une exposition.

La traditionnelle cérémonie aux Monuments aux morts a été l'occasion d'honorer les enfants de Saint Julien morts pour la France mais aussi de distinguer le fidèle porte-drapeau de la commune, André Courty, pour son dévouement au sein de l'association des anciens combattants.





A l'issue de la cérémonie, les personnes rassemblées ont pu voir à la salle des fêtes, une exposition sur les valeureux soldats de Saint Julien tombés au combat.

A l'initiative de Claude Marchal, enfant du pays et lui-même petit fils de « Poilu », les personnes ont pu découvrir, grâce à des portraits personnalisés dans quelles conditions se sont éteints ces vaillants combattants.

Une collecte auprès des habitants de la commune a permis de rassembler quelques objets ayant circulé dans l'enfer des tranchées. Les visiteurs ont ainsi pu admirer des casques français et allemands, des fusils à baïonnette, de l'artisanat de tranchées ainsi que des cartes postales relatant la vie des soldats sur le front.

Après avoir remercié chaleureusement Claude Marchal pour ses recherches et les personnes ayant participé à l'organisation de cette journée, Mme le Maire a invité les personnes présentes à se réunir autour d'un buffet afin d'échanger leurs impressions sur l'émouvante exposition qu'ils venaient d'apprécier. Un moment convivial a ainsi été partagé.









Nouvelles des associations

Le Comité des Fêtes

En 2014, votre Comité des Fêtes s'est efforcé de vous proposer des animations attractives :

Voyage aux Floralies de Nantes (superbe journée…); randonnée gourmande très appréciée de tous ; la chorale de Pontarion; le théâtre des baladins de Gouzon; mais aussi une pétanque à très faible fréquentation mais bien agréable pour les quelques participants; un repas fermier; deux lotos; une animation pour Noël avec le Père Noël.

Nous avons aussi participé avec des bénévoles motivées à la décoration pour les fêtes de fin d'année dans le bourg et les villages.

Et, en 2015 – une soirée « Parler Patois » le vendredi 27 février - un après midi Théâtre (à confirmer) – un loto le lundi de Pâques – un voyage le jeudi 14 Mai – la randonnée gourmande le samedi 27 juin en soirée -une brocante en été (à confirmer) – le drôle de duo « Potins et Ragots » le samedi 24 octobre - un loto en automne – une animation de Noël --- Notre Assemblée Générale du 20 février a reconduit son bureau à l'identique.

****pour le voyage du jeudi 14 mai (Collonges la Rouge- Rocamadour- Sarlat) se renseigner et s'inscrire au 05 55 81 74 45 ou 05 55 62 20 25**

Journée ensoleillée et fleurie à Nantes





La Chorale Harmonie de Pontarion



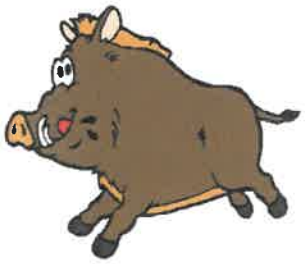
L'après midi animation avec le Père Noël et les clowns



L'ACCA

Le bureau de l'A.C.C.A est composé de :

- *Président* : GAUTHIER Bernard
- *Vice Président* : MAURINET Guillaume
- *Secrétaire* : MANGERET Christian
- *Trésorier* : CAON Bruno



Tarif :

⇒ carte de sociétaire : 60 euros. 31 ont été distribuées.
⇒ carte étranger : 120 euros.

Lâcher de Gibier :

⇒ 1 lâcher de 120 perdreaux a été effectué le 15 Août.

⇒ 5 lâchers de 30 faisans chacun ont eu lieu pendant la saison de chasse.

Tableau de chasse :

⇒ 12 chevreuils pour 12 bracelets attribués

⇒ 16 sangliers.

Pour clore la saison de chasse, un repas est prévu cette année encore courant mars.

Le bureau et les membres de l'ACCA, remercient bien sincèrement tous les agriculteurs pour leur compréhension et leur tolérance; ainsi que le Maire et son conseil municipal pour l'attribution de la subvention.

Animations :

Le concours de pétanque du 19 juillet ayant réunis 34 équipes fut une belle réussite.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a rassemblé 80 convives autour d'une bonne table dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Merci à tous : joueurs, participants et bénévoles.

Le Président



Les anciens combattants

Le 8 mai 2014, la section des anciens combattants de Saint Julien Le Châtel, accompagnée de Madame Le Maire et des membres du conseil municipal, a rendu hommage aux anciens combattants des guerres 14-18 et 39-45 sans oublier la guerre d'Algérie.

Le 11 novembre 2014, une imposante cérémonie du centenaire de la guerre 14-18 a eu lieu devant le monument aux morts entièrement remis en valeur, en présence de Madame Le Maire, du conseil municipal au grand complet et d'une assistance d'environ 80 personnes.

Un brillant hommage a été rendu par Madame Le Maire aux morts pour la France et aux valeureux soldats qui ont participé à cette maudite guerre.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière puis à la salle des fêtes où une exposition était organisée, suivie du ''pot de l'amitié'' dans une ambiance très amicale.

Que le devoir de mémoire se perpétue et n'oublions jamais ceux qui ont donné leur vie pour La France.

Le Président

La Gaule Peyratoise

COMPOSITION DU BUREAU

- Président André VINCENT
- Vice Président Robert VERNADE
- Trésorier Antoine GALINDO
- Secrétaire Alain LEGRAND

AMIS PECHEURS

Pour 2015 les cartes de pêche sont disponibles uniquement par Internet sur le site : www.cartedepeche.fr

Pensez à bien prendre le choix N° 2 LA GAULE PEYRATOISE

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet chez eux vous pouvez vous adresser soit :

⇒ à la mairie de ST JULIEN LE CHATEL
⇒ à la mairie de PEYRAT LA NONIERE
⇒ à André VINCENT - ST JULIEN LE CHATEL
⇒ à Antoine GALINDO - CHENERAILLES

Il est rappelé à tous les pêcheurs de bien respecter la réglementation en vigueur (le nombre de truites par jour et la taille) ainsi que les biens des propriétaires riverains.

BONNE PECHE A TOUS



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a été renouvelé à l'occasion des dernières élections municipales. Les nouveaux membres issus du Conseil Municipal sont : Madeleine Lagarde, Maurice Masfrand, Marie Migat et Marie Dumonteil et pour la commune Marie Claire Vincent, Dominique Lachaudru, Jean Malterre et Jeanine Mangeret . Madame le Maire est présidente de droit.

Parmi les actions effectuées en 2014, on note la traditionnelle distribution des colis de Noël à nos aînés : 24 colis ont été offerts en cette fin d'année. Le CCAS n'a pas oublié ses concitoyens de plus de 70 ans en maison de retraite : une boîte de chocolats leur a été apporté. Le CCAS remercie vivement tous les bénéficiaires pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.



Le CCAS s'est aussi prononcé favorablement pour deux demandes d'aide sociale.

Le Centre Communal présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2015 à l'ensemble des habitants de Saint Julien le Châtel.

Nouveaux cantons



C'est avec la loi du 17 mai 2013 que l'assemblée qui dirige le département prend le nom de conseil départemental en remplacement du conseil général .

Les élections départementales (ex-cantonales) auront lieu les 22 et 29 Mars 2015 .

Elles ont pour but de désigner les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du canton .

Le mode d'élection des conseillers départementaux est également modifié : nous aurons à voter pour un ''ticket'' composé de 2 titulaires (1 homme-1 femme) et 2 suppléants (1 homme-1 femme) .

Ils seront élus pour 6 ans au scrutin binominal à 2 tours .

Nouvelles régions



Dans le cadre de le réforme territoriale, les prochaines élections régionales auront lieu en décembre 2015

Tri des déchets

Notre commune fait malheureusement partie de celles où une mauvaise gestion du tri sélectif a été constatée. Ceci pourrait entraîner à la longue un surcoût de cotisation.

Il est donc demandé à chacun de bien vouloir faire un petit effort pour la bonne utilisation de chaque container :

- jaune : (recyclable) en vrac et bien vidés



Les bouteilles en plastique préalablement écrasées



Les cartons d'emballage et les briques alimentaires compactées



Les boîtes métalliques bien vidées

PAS DE SACS PLASTIQUE

PAS DE JOURNAUX

- marron : dans des sacs



Pensons aussi : - aux colonnes à verre et à papier * (au bourg) ;

- au compostage pour les déchets ménagers périssables

- à la déchetterie pour : le matériel informatique, les ampoules, les bouteilles de détergents, les pots de peintures, les produits électrique, les huiles, les gravats, la ferraille, les piles et batteries…

La déchetterie
« Le Coudert de l'arbre »
23140 Parsac

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'été (du 01/04 au 31/10)	14h / 18h	14h / 18h	14h / 18h	10h / 12h 14h / 18h
Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03)	Fermé	14h / 17h	14h / 17h	10h / 12h 14h / 17h

Les encombrants sont collectés une fois l'an et ne doivent **en aucun cas** être déposés près des containers de la commune.

Merci de votre compréhension et bonne volonté.

** Pour des raisons de commodités et de sécurité, à la demande de l'organisme de collecte, les colonnes verre et papier seront prochainement déplacées sur le terrain communal au-dessus de la mairie (près des silos).*

Commune de SAINT JULIEN LE CHATEL 2015

OM : le vendredi 1 fois tous les quinze jours en semaine paire
le vendredi une fois par semaine du 15 juillet au 15 aout

REC :Recyclables : le mercredi toutes les 3 semaines

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
jeudi 01		dimanche 01		dimanche 01		mercredi 01		vendredi 01		lundi 01		mercredi 01		samedi 01		mardi 01		jeudi 01		dimanche 01		mardi 01	
vendredi 02		lundi 02		lundi 02		jeudi 02		samedi 02		mardi 02		jeudi 02		dimanche 02		mercredi 02		vendredi 02	OM	lundi 02		mercredi 02	REC
samedi 03		mardi 03		mardi 03		vendredi 03	OM	dimanche 03		mercredi 03		vendredi 03		lundi 03		jeudi 03		samedi 03		mardi 03		jeudi 03	
dimanche 04		mercredi 04		mercredi 04	REC	samedi 04		lundi 04		jeudi 04		samedi 04		mardi 04		vendredi 04	OM	dimanche 04		mercredi 04		vendredi 04	
lundi 05		jeudi 05		jeudi 05		dimanche 05		mardi 05		vendredi 05		dimanche 05		mercredi 05		samedi 05		lundi 05		jeudi 05		samedi 05	
mardi 06		vendredi 06	OM	vendredi 06	OM	lundi 06		mercredi 06	REC	samedi 06		lundi 06		jeudi 06		dimanche 06		mardi 06		vendredi 06		dimanche 06	
mercredi 07		samedi 07		samedi 07		mardi 07		jeudi 07		dimanche 07		mardi 07		vendredi 07	OM	lundi 07		mercredi 07		samedi 07		lundi 07	
jeudi 08		dimanche 08		dimanche 08		mercredi 08		vendredi 08		lundi 08		mercredi 08	REC	samedi 08		mardi 08		jeudi 08		dimanche 08		mardi 08	
vendredi 09	OM	lundi 09		lundi 09		jeudi 09		samedi 09		mardi 09		jeudi 09		dimanche 09		mercredi 09	REC	vendredi 09		lundi 09		mercredi 09	
samedi 10		mardi 10		mardi 10		vendredi 10		dimanche 10		mercredi 10		vendredi 10	OM	lundi 10		jeudi 10		samedi 10		mardi 10		jeudi 10	
dimanche 11		mercredi 11	REC	mercredi 11		samedi 11		lundi 11		jeudi 11		samedi 11		mardi 11		vendredi 11		dimanche 11		mercredi 11	REC	vendredi 11	OM
lundi 12		jeudi 12		jeudi 12		dimanche 12		mardi 12		vendredi 12	OM	dimanche 12		mercredi 12		samedi 12		lundi 12		jeudi 12		samedi 12	
mardi 13		vendredi 13		vendredi 13		lundi 13		mercredi 13		samedi 13		lundi 13		jeudi 13		dimanche 13		mardi 13		vendredi 13	OM	dimanche 13	
mercredi 14		samedi 14		samedi 14		mardi 14		jeudi 14		dimanche 14		mardi 14		vendredi 14	OM	lundi 14		mercredi 14		samedi 14		lundi 14	
jeudi 15		dimanche 15		dimanche 15		mercredi 15	REC	vendredi 15	OM	lundi 15		mercredi 15		samedi 15		mardi 15		jeudi 15		dimanche 15		mardi 15	
vendredi 16		lundi 16		lundi 16		jeudi 16		samedi 16		mardi 16		jeudi 16		dimanche 16		mercredi 16		vendredi 16	OM	lundi 16		mercredi 16	
samedi 17		mardi 17		mardi 17		vendredi 17	OM	dimanche 17		mercredi 17	REC	vendredi 17	OM	lundi 17		jeudi 17		samedi 17		mardi 17		jeudi 17	
dimanche 18		mercredi 18		mercredi 18		samedi 18		lundi 18		jeudi 18		samedi 18		mardi 18		vendredi 18	OM	dimanche 18		mercredi 18		vendredi 18	
lundi 19		jeudi 19		jeudi 19		dimanche 19		mardi 19		vendredi 19		dimanche 19		mercredi 19	REC	samedi 19		lundi 19		jeudi 19		samedi 19	
mardi 20		vendredi 20	OM	vendredi 20	OM	lundi 20		mercredi 20		samedi 20		lundi 20		jeudi 20		dimanche 20		mardi 20		vendredi 20		dimanche 20	
mercredi 21	REC	samedi 21		samedi 21		mardi 21		jeudi 21		dimanche 21		mardi 21		vendredi 21	OM	lundi 21		mercredi 21	REC	samedi 21		lundi 21	
jeudi 22		dimanche 22		dimanche 22		mercredi 22		vendredi 22		lundi 22		mercredi 22		samedi 22		mardi 22		jeudi 22		dimanche 22		mardi 22	
vendredi 23	OM	lundi 23		lundi 23		jeudi 23		samedi 23		mardi 23		jeudi 23		dimanche 23		mercredi 23		vendredi 23		lundi 23		mercredi 23	REC
samedi 24		mardi 24		mardi 24		vendredi 24		dimanche 24		mercredi 24		vendredi 24	OM	lundi 24		jeudi 24		samedi 24		mardi 24		jeudi 24	
dimanche 25		mercredi 25		mercredi 25	REC	samedi 25		lundi 25		jeudi 25		samedi 25		mardi 25		vendredi 25		dimanche 25		mercredi 25		vendredi 25	
lundi 26		jeudi 26		jeudi 26		dimanche 26		mardi 26		vendredi 26	OM	dimanche 26		mercredi 26		samedi 26		lundi 26		jeudi 26		samedi 26	
mardi 27		vendredi 27		vendredi 27		lundi 27		mercredi 27	REC	samedi 27		lundi 27		jeudi 27		dimanche 27		mardi 27		vendredi 27	OM	dimanche 27	
mercredi 28		samedi 28		samedi 28		mardi 28		jeudi 28		dimanche 28		mardi 28		vendredi 28		lundi 28		mercredi 28		samedi 28		lundi 28	OM
jeudi 29				dimanche 29		mercredi 29		vendredi 29	OM	lundi 29		mercredi 29	REC	samedi 29		mardi 29		jeudi 29		dimanche 29		mardi 29	
vendredi 30				lundi 30		jeudi 30	OM	samedi 30		mardi 30		jeudi 30		dimanche 30		mercredi 30	REC	vendredi 30	OM	lundi 30		mercredi 30	
samedi 31				mardi 31				dimanche 31				vendredi 31	OM	lundi 31				samedi 31				jeudi 31	

Le mot du Gendarme

Fraudes sur Internet

Annuaires professionnels

☑ ***De quoi s'agit-il ?***

Vous êtes contacté afin de vous inscrire « gratuitement » dans un annuaire mais ce service s'avère généralement payant : faites attention aux clauses inscrites en petit caractère qui détaille la portée de votre engagement.

☑ ***Que faire ?***

Attention ! L'appréciation de la situation juridique dépend du contrat individuel.

- Vous êtes un **consommateur** : vous bénéficiez de 7 jours pour vous rétracter (3 mois en cas de manquement à l'obligation d'information).
- Vous êtes un **professionnel** : envoyez par courrier avec avis de réception une demande d'annulation du contrat pour dol.

Petites annonces

☑ ***Focus sur les véhicules***

1. le véhicule à vendre n'existe pas en réalité
2. les acheteurs de votre véhicule sont en fait des fraudeurs (chèque en bois).

A savoir : la plate-forme d'annonces ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire, vous n'aurez pas de recours contre ce dernier.

☑ ***Conseils***

- Méfiez-vous des offres trop alléchantes !
- Demandez toujours à voir le véhicule.
- Ne payez jamais avant sa livraison.
- Ne jamais régler par transfert d'argent liquide (sans garantie pour l'acheteur).
- Privilégiez un paiement par chèque de banque ou virement sécurisé.
- En cas de doute sur l'identité du vendeur/acheteur, demandez une photocopie du passeport certifiée conforme.
- Si vous vendez votre véhicule, attendez 2 à 3 semaines avant la livraison (délai de vérification par la banque, avant encaissement du chèque).



Non-livraison

☑ ***Attention aux sites créés très récemment et aux prix excessivement bas !***

Regardez de près les conditions générales de vente.

CONSEIL

Pour toutes ces transactions sur Internet :
- l'identité du cybermarchand est-elle complète ?
- les conditions générales de vente sont-elles détaillées et facilement accessibles ?
- comparez les prix sur plusieurs sites Internet
- lisez les commentaires des internautes au sujet de ce site

☑ ***Lisez attentivement !***

Vérifiez la description du produit, le prix définitif comprenant la totalité des frais annexes et délais de livraison.

☑ ***Que faire en cas de non-livraison ?***

- **Produit indisponible** : le vendeur doit vous en informer immédiatement. Vous pouvez annuler le contrat et demander le remboursement.
- **Délai non respecté** : demandez par lettre recommandée avec avis de réception l'annulation du contrat et le remboursement (effectif au plus tard dans les 30 jours).
- Renseignez-vous auprès de votre banque et/ou émetteur de carte bancaire si vous disposez d'une assurance.

Carte bancaire

☑ ***Avant tout paiement par carte sur Internet, regardez si le site de paiement est sécurisé.***

Un cadenas ou le sigle « https » (au lieu de « http ») doit s'afficher au niveau de l'adresse du site, ce qui permet des envois cryptés.



☑ ***Que faire en cas d'utilisation frauduleuse ?***

Si les données de votre carte bancaire ont été utilisées à votre insu, votre responsabilité ne peut pas, en principe, être engagée.

Faites un dépôt de plainte et une contestation (au plus tard dans les 70 jours suivant le débit) par écrit auprès de l'établissement bancaire émetteur de la carte.

En cas de doute sur un email PayPal
Transférez-le à spoof@paypal.fr

Vous avez repéré un site de phishing ?
Signalez-le sur www.phishing-initiative.com

Vous avez reçu une tentative d'escroquerie par mail ?
Appelez Info Escroqueries au 0811 02 02 17

Vous pensez être victime d'une escroquerie ?
Signalez votre cas sur internet-signalement.gouv.fr

Vous avez donné votre numéro de carte prépayée ?
Appelez le service client PCS Card : 01 80 96 19 61

Vous avez envoyé le colis au fraudeur ?
Bloquez le colis à la Poste en appelant le 36 31

Le recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site Internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et 24

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :
http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

Monoxyde de carbone

Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée…).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Fleurissement du bourg et déco Noël



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont généreusement contribué à fleurir le bourg et décorer la place pour Noël









Voeux

10 janvier 2015 : 1ère cérémonie des vœux à St Julien le Châtel.

Heureux moment de convivialité!

A tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous, l'équipe municipale souhaite une année pleine de moments forts, brillante d'émotion, de bonnes surprises et surtout une excellente santé!



Journée du 11 janvier 2015

Suite aux événements tragiques du 07 janvier 2015, une marche réunissant une trentaine de personnes a été effectuée de la salle des fêtes à la mairie où une minute de silence a été observée suivie de la Marseillaise, en vertu de nos valeurs républicaines: liberté, égalité, fraternité et des droits de l'Homme.

Page récréative

Le rire c'est comme les essuie-glaces, ils permettent d'avancer mais ils n'arrêtent pas la pluie.

Les chefs c'est comme les nuages, quand ils disparaissent il fait un temps magnifique.

Une poule sort de son poulailler et dit : « Brrr, quel froid de canard ce matin ». Un canard qui passe par là lui répond : « M'en parlez pas, j'en ai la chair de poule! »

Devinettes:



Que se disent 2 chats lorsqu'ils sont amoureux?



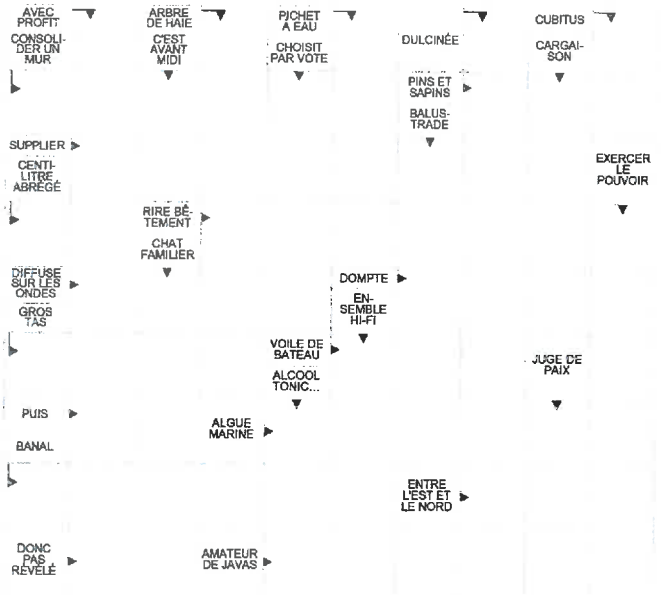
Pourquoi les coqs ont-ils des ailes et les poules pondent-elles des œufs?

Charades :

Mon 1er est un animal bavard
Mon 2nd est une voyelle
Mon 3ème est le contraire de yes
Mon tout est un instrument de musique

Mon 1er est le petit de la vache
Mon 2nd la 11ème lettre de l'alphabet
Mon 3ème se forme avec de l'eau et du savon
On respire mon 4ème
Mon tout est une matière de Français

Mots fléchés



Sudoku

Règle du Jeu : La règle est simple, en partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que : chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3*3 contiennent une seul fois les chifres de 1 à 9.

Facile

6		4	9		3	2	7	5
9	1			7				
2						6	9	
1	2	9		3			6	
		6				7		
	3			6		1	5	9
	9	8						3
				4			2	7
7	5	2	3		1	9		6

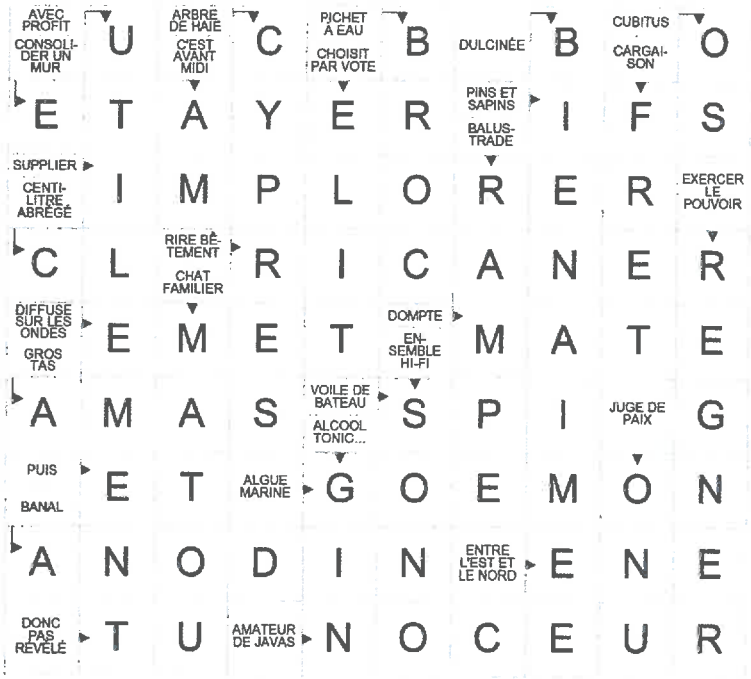
Moyen

2	4	1		7			3	
			5	6			4	
			4			7	2	
5						8	1	7
			6		5			
4	2	9						6
	9	7			1			
	6			5	8			
	5			9		2	8	1

Solutions des jeux

Devinettes: 1 : « Nous sommes fait l'un (félins) pour l'autre »
2 : Parce que les coqs ont besoin « d'elles » et les poules ont besoin « d'eux »

Charades : **piano** (pie; a; no) **vocabulaire** (veau; k; bulle; air)



Facile

6	8	4	9	1	3	2	7	5
9	1	5	2	7	6	3	8	4
2	7	3	8	5	4	6	9	1
1	2	9	7	3	5	4	6	8
5	4	6	1	9	8	7	3	2
8	3	7	4	6	2	1	5	9
4	9	8	6	2	7	5	1	3
3	6	1	5	4	9	8	2	7
7	5	2	3	8	1	9	4	6

Moyen

2	4	1	8	7	9	6	3	5
9	7	3	5	6	2	1	4	8
6	8	5	4	1	3	7	2	9
5	3	6	9	2	4	8	1	7
7	1	8	6	3	5	4	9	2
4	2	9	1	8	7	3	5	6
8	9	7	2	4	1	5	6	3
1	6	2	3	5	8	9	7	4
3	5	4	7	9	6	2	8	1



St Julien le Châtel

MON JOLI



MON PETIT



MA GRANDE



CHÈRE VIEILLE



MA FINE



CHER VIEUX



LE TEMPS EST — BEAU - CHAUD - PLUVIEUX - FROID

LES GENS SONT — SYMPATHIQUES - GAIS - MOCHES - QUELCONQUES - FLEMMARDS

LA TABLE EST — VARIÉE - PANTAGRUELLIQUE - SUCCULENTE - DÉTESTABLE - IRRÉPROCHABLE

LES ENFANTS SONT — ADORABLES - INSUPPORTABLES - COMME CEUX DES AUTRES

LA VOITURE / LE SCOOTER EST — SENSAS - ASTHMATIQUE - SOUVENT A PLAT - PÈTE-LE-FEU - COUTE CHER

LA SANTÉ EST — EXCELLENTE - EN PROGRÈS - EN BAISSE

BAISERS / SOUVENIRS — AFFECTUEUX - FOUS - TENDRES - PASSIONNÉS

SOULIGNER L'ADJECTIF DÉSIRÉ



3 Au Pays Marchois

— Del la lâno qu'el né fi-
ant n'en fenant dô bas e de
la chaussettas par noutez gas

— De la laine que nous fi-
lons, nous en ferons des bas
et des chaussettes à nos gars









Mariage Anglo-écossais en juillet 2014